

| | |
|-----------------|--|
| Action 3 | La prise en charge des soins non programmés <i>Mission 1 : Favoriser l'accès aux soins</i> |
|-----------------|--|

| | |
|--|---|
| Typologie de l'action | X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante |
| Porteur | <i>BERNHARDT Sylvie, Cadre de santé en EHPAD, Geispolsheim, Lingolsheim et Wolfisheim</i> <i>SCHMITT Yannick, Médecin généraliste, Lingolsheim</i> |
| Axe stratégique du CLS | |
| Contexte et enjeux locaux | <ul style="list-style-type: none"> - En 2019, 17,3 % des patients passés aux urgences n'ont pas eu d'hospitalisation, soit 15 663 patients qui auraient pu être pris en charge par la médecine de ville ; - Il existe un dispositif de régulation libérale, le 116-117, qui permet de faciliter le lien ville-hôpital en matière de prise en charge des soins non programmés. |
| Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) (base liste des objectifs du PRS) | <input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS |
| Objectif général | Favoriser une prise en charge adaptée et proportionnée aux soins non programmés |
| Objectifs spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les médecins généralistes disponibles pour l'accueil des soins non programmés - Sensibiliser et informer les patients sur l'organisation des soins non programmés - Mettre en place un dispositif adapté de réponse aux soins non programmés sur le territoire. |
| Objectifs opérationnels | <p>Auprès des professionnels de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Identifier les médecins généralistes et spécialistes disponibles pour l'accueil de soins non programmés ; o Envisager la création d'un dispositif de transport de patients au cabinet. Ce projet nécessite des rencontres spécifiques avec chaque mairie, la CPAM et l'ARS et fera l'objet d'une commission spécifique. <p>Auprès des patients :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Créer une campagne d'information sur la place du médecin traitant et des services d'urgence dans l'urgence ressentie, sur la conduite à tenir et sur la nécessité d'une régulation préalable. <p>Auprès des institutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Participer au dispositif de régulation libérale existant (116 117) o Créer un protocole de réponse adapté au territoire dans le cadre du déploiement à venir du SAS (personnes contacts, modalités de réponses à apporter, listes de professionnels acceptant les SNP...) o Mener une réflexion sur les besoins en réorientation vers le soin de premiers recours en ville o Envisager l'élargissement du dispositif de prise en charge des soins non programmés aux horaires de garde, en lien avec l'ARS. |

| | | |
|--|--|---|
| | <p>Auprès des acteurs du premier recours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mener une réflexion sur la prise en charge pluriprofessionnelle de première ligne à domicile pour les soins non programmés, par un binôme médecin-infirmier en télémédecine ; ○ Envisager la création d'une structure dédiée aux soins non programmés sur le territoire. | |
| Étapes de mise en œuvre – Description | <p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les référents de la fiche action, en lien avec l'équipe de la CPTS, mettent en place un groupe de travail avec les institutions sur le dispositif de régulation libérale et le déploiement du SAS., - L'équipe de la CPTS identifie les professionnels disponibles pour prendre en charge des soins non programmés et les parties du territoire en situation de fragilité : sur la base de cet état des lieux, les référents des fiches actions mettent en place un groupe de travail pour réfléchir à la création et la mise en œuvre d'un centre de soins non programmés. | |
| Durée de l'action | <input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début : Fin : | |
| Partenaires de l'action | ARS, ASUM, SOS médecins, SAMU Centre 15, France Assos Santé. Professionnels de santé du territoire | |
| Public visé | <input checked="" type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels* <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : | * Préciser si professionnels : <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input type="checkbox"/> Médico-social <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : |
| Territoire d'intervention | Territoire de la CPTS | |
| Financement | <i>Budget global prévisionnel</i> | <i>Travail en cours</i> |
| | <i>Financiers et montants</i> | ACI CPTS |
| | Autres ressources mobilisables (<i>Matériel, humaine</i>) | Moyens nécessaires - Logistiques - Impressions - Salle de réunion Moyens nécessaires - Numériques/Informatiques - Système d'information partagé - Disposer via l'ARS de données statistiques sur la sollicitation du numéro 116-117 sur le territoire de la CPTS Moyens nécessaires - Humains - Temps de travail de coordination/gestion de projet pour élaborer des outils de communication et réaliser des cartographies |

| | | |
|--|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail des professionnels de santé du territoire impliqués - Temps de travail des partenaires impliqués |
| Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ? | X Oui <input type="checkbox"/> Non | |
| Politiques Publiques concernées | <i>(Nationale, régionale, locale)</i> | |
| Principaux indicateurs d'évaluation retenus | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la cartographie des ressources disponibles - Nombre de zones fragiles du territoire de la CPTS en matière de réponse aux soins non programmés ; - Nombre de supports de communication diffusés auprès des patients ; - Nombre de réunions sur l'organisation des soins non programmés sur le territoire de la CPTS entre professionnels de la CPTS - Nombre de professionnels ayant participé à ces réunions. - Nombre de médecins avec des plages de soins non programmés. - Nombre de patients adressés par le dispositif 116 117 (donnés par la structure 116 117) - Nombre de médecins adhérents à la CPTS et inscrits dans le dispositif 116 117 (donnés par la structure 116 117) | |